

Auxiliaire d'accompagnement

*Dans le cadre du dispositif de formation et d'insertion professionnelle
« Auxiliaire d'accompagnement »*

L'Auxiliaire d'accompagnement est le-la participant-e du dispositif de formation et d'insertion professionnelle « Auxiliaire d'accompagnement ». Le présent cahier des charges générique est établi dans le cadre de la reprise du pilotage du dispositif Auxiliaire d'accompagnement en 2018 par la Fegems, soutenue par le Département de l'emploi et de la santé (DES). Le document est validé par les parties prenantes du dispositif (EMS, Fegems, Hospice Général, Office Cantonal de l'Emploi).

Formation requise

Aucune

Mission du poste

Dans le cadre du dispositif de formation et d'insertion professionnelle, l'Auxiliaire d'accompagnement est initié à tous les domaines d'activité de l'EMS qui l'accueille. A l'issue des 150 heures d'introduction au travail interdisciplinaire, il s'intègre dans les équipes du secteur choisi (soins, hôtellerie-intendance, animation). Ainsi, tout en apprenant les différentes activités du secteur, il-elle participe activement aux tâches quotidiennes et se profile comme une aide pour les professionnel·les qui l'accompagnent et le-la supervisent. L'auxiliaire d'accompagnement peut également se voir confier des tâches à réaliser de façon autonome.

L'auxiliaire d'accompagnement participe à l'accompagnement interdisciplinaire des résident·es et au respect de la philosophie d'accompagnement de l'établissement.

Travailler en EMS

L'auxiliaire de santé travaille en EMS. A ce titre, comme tout autre collaborateur·ice, il-elle doit adhérer et appliquer une éthique spécifique au secteur. Le-la résident·e est chez elle-lui dans l'établissement et mis au centre de l'organisation du travail de tous et toutes. Au sein d'une équipe interdisciplinaire, le but de chaque collaboratrice et collaborateur est de contribuer au bien-être du·de la résident·e ainsi qu'à l'amélioration de son quotidien dans le respect de sa dignité, de ses valeurs, de ses besoins et de son intimité. L'accompagnement des personnes âgées en EMS nécessite des qualités d'empathie, de patience et de communication particulières liées à la fragilité des résident·es souvent atteint·es dans leur santé (en particulier de troubles cognitifs et en situation de fin de vie).

Aptitudes spécifiques

1. Compétences professionnelles

1.1. Connaissances de base

- Avoir un niveau de français B1/A2
- Effectuer les opérations de base (addition, soustraction, division, multiplication)
- Faire preuve d'intérêt et de curiosité

1.2. *Responsabilités, savoir-faire, devoirs*

- Faire preuve d'empathie, d'écoute, de douceur et de respect
- Respecter le secret professionnel
- Respecter la sphère privée des résident-es et considérer leur chambre comme leur domicile privé
- Faire preuve d'une attitude engagée et responsable (ponctualité, distance professionnelle, tenue correcte, langage adapté)
- Réagir dans toutes les circonstances selon la philosophie d'accompagnement de l'établissement
- Respecter les mesures d'hygiène et appliquer les précautions standards (lavage et désinfection des mains)
- Respecter le matériel à disposition et en faire usage selon les directives
- Appliquer les directives de l'établissement (sécurité, protocoles, économies d'énergie, etc.)

2. *Compétences personnelles*

2.1. *Autonomie*

- Réaliser des tâches déléguées de façon autonome

2.2. *Flexibilité*

- Être capable de s'adapter
- Répondre aux besoins de l'équipe (remplacement d'un-e collègue absent-e, p.ex.)

3. *Compétences sociales*

3.1. *Communication*

- Communiquer avec la hiérarchie, l'équipe, les résident-es et ses proches de façon respectueuse
- Informer la personne soignée/accompagnée de ses actions
- Signaler tout dysfonctionnement des infrastructures, du matériel aux professionnel·les concerné·es
- Transmettre les observations à propos des résident-es aux professionnel·les concerné·es

3.2. *Coopération et travail en équipe*

- Avoir un intérêt pour le travail en équipe
- Apprendre à s'intégrer dans une équipe de travail
- Collaborer avec les équipes des différents secteurs

4. *Sollicitations et conditions de travail*

4.1. *Sollicitation psychologique*

- Liée à la variété des tâches et au respect des délais
- Liée aux requêtes multiples
- Liée aux problématiques de la personne âgée, en particulier souffrant de troubles cognitifs ou en fin de vie

4.2. *Sollicitation physique*

- Liée à un travail nécessitant des efforts physiques soutenus

4.3. *Sollicitation sensorielle*

- Liée aux activités de l'hôtellerie-intendance (bruits, odeurs)
- Liée aux activités du domaine des soins (bruits, odeurs)

4.4. *Influence environnementale*

- Liée au travail dans un lieu de vie et de fin de vie

4.5. *Temps de travail irrégulier*

- Oui : week-ends et jour fériés
- Oui : horaires irréguliers
- Respecter les principes de planification des horaires de travail, de congés et de vacances en vigueur dans l'établissement

Activités principales soins

- Accompagner les résident-es dans leurs activités quotidiennes, les encourager à maintenir ou à rétablir une bonne image de soi tout en respectant leurs intimité, habitudes et croyances
- Soutenir les résident-es dans leurs déplacements
- Aider les résident-es à s'alimenter, surveiller leur hydratation
- Assurer le lavage des mains pour les résident-es qui en ont besoin après les repas
- Assurer le confort et la sécurité du-de la résident-e
- Participer aux soins préventifs (en collaboration avec les infirmier-ères), à la mobilisation passive et active selon la demande
- Assurer les soins délégués, conformément aux consignes reçues par les infirmier-ères, aux programmes et aux décisions de soins
- Transmettre toutes les modifications de l'état des résident-es aux infirmier-ères, de même que les informations concernant les résident-es ou leurs proches
- Remplir les bilans hydriques
- Assurer l'ordre et la propreté des locaux de soins, de la tisanerie ainsi que de la table de nuit, de l'armoire et des meubles de la salle de bain
- Veiller à la propreté des vêtements du-de la résident-e
- Participer activement aux colloques
- Prendre les consignes auprès des infirmier-ères au début de chaque journée
- Appliquer strictement les directives et protocoles des alarmes techniques, sécurité et feu

Activités principales hôtellerie-intendance

- Assurer la propreté et l'ordre des chambres de résident-es, de la tisanerie ainsi que des locaux communs
- Participer à l'aménagement de la chambre et des locaux avec les équipes de soin afin de garantir la sécurité du-de la résident-e
- Participer à la réfection des lits

- Être vigilant à aider les résident·es dans les différentes situations qui peuvent se présenter
- Assurer la mise en place des tables pour les trois repas, en adaptant le matériel pour que le·la résident·e puisse manger de manière autonome (manger-mains, rebords d'assiette, services adaptés, verres adaptés) et en veillant à l'esthétique
- Accueillir et installer les résident·es en salle à manger
- Distribuer les plats en salle à manger de manière professionnelle, tout en tenant compte des particularités alimentaires (aversions, régimes spéciaux, allergies)
- Informer les résident·es sur les repas proposés
- Répondre aux demandes des résident·es durant les repas
- Tenir à jour les fiches alimentaires des résident·es
- Faire part aux collaborateur·ices des soins des observations liées à l'alimentation (perte d'appétit, difficultés à mâcher, insatisfaction, etc.)
- Assurer le nettoyage de l'office et de la salle à manger
- Marquer le linge des résident·es
- Amener le linge sale à la buanderie
- Participer à l'entretien professionnel du linge des résident·es de manière professionnelle (lavage, repassage, raccommodage)
- Répondre aux demandes des résident·es en cas de perte ou de détérioration du linge

Activités principales animation

- Participer à l'accueil et rencontrer les résident·es dès leur arrivée
- Promouvoir une ambiance agréable au sein de l'établissement et promouvoir les activités auprès des résident·es et leurs proches
- Participer à la gestion et à l'animation des activités en tenant compte de l'ensemble des contraintes
- Participer à l'élaboration et à la mise en place des activités liées à l'animation
- Proposer des activités pour les résident·es
- Prendre part à l'élaboration du journal de l'institution
- Faire valoir les services et prestations de son service auprès des résident·es et des proches
- Assurer les tâches déléguées, conformément aux consignes reçues par les responsables
- Participer à l'amélioration continue des prestations et de la qualité
- Participer à la qualité de l'accompagnement du·de la résident·e